

URBANISME



Permis de construire / Déclaration préalable

***La commission "urbanisme" se réunit, en principe, chaque lundi, à 18 h.
Pour toute demande de renseignements ou de rendez-vous, contacter le secrétariat de la mairie.***



La commune est dotée d'un PLU

* **Pour consulter la carte du zonage du PLU, cliquez ici ou la télécharger en cliquant ici.** Il est également disponible sur le [Géoportail de l'urbanisme \(GPU\)](#).

* **Pour consulter le règlement en vigueur du PLU,**

zone U, [cliquez ici](#)

zone AU, [cliquez ici](#)

zone AU0, [cliquez ici](#)

zone A, [cliquez ici](#)

zone N, [cliquez ici](#)

* ***pour consulter la palette des teintes (huisseries, grilles, lambrequins),*** [cliquez ici](#)

* **Pour consulter le cadastre,**

La [Direction Générale des Finances Publiques](#) met à disposition le cadastre (PCI vecteur) de toutes les communes de France au format EDIGEO sur <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/cadastre/>

**Pour tout renseignement complémentaire,
s'adresser au secrétariat de la mairie au 05 62 18 86 50**